

# Julien ou De la validation

Christelle Baron travaille en TFPI (Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle) et utilise l'écriture pour analyser sa pratique. Elle a bien voulu nous confier son témoignage de six mois du travail de sa classe avec Julien.

## Le Marché

Il a lieu en général une fois par semaine et dure de 15 à 20 minutes.

On y utilise la monnaie (ici « les soleils ») pour acheter et vendre des objets de petite valeur : jouets, billes, images... que les enfants apportent.

C'est aussi l'occasion d'acheter du petit matériel de classe que la coopérative de classe achète : gommes, crayons, stylo-bille...

Différents types de comportements s'y révèlent : les dépensiers, les écurieux, les endettés, les inhibés...

Un court rituel est nécessaire, là comme ailleurs : l'adulte annonce d'abord qu'on prépare le marché, puis il déclare : « *Le marché est ouvert* ». Un quart d'heure après il annonce que « *Le marché est fermé* » pour bien montrer les limites comme pour toute activité.

Extrait du site :

[tfpiprovence.online.fr/institutions.htm](http://tfpiprovence.online.fr/institutions.htm)



## Septembre 1999

J'ai une classe de quatorze CP et quatre CE1. Julien est au CP. Il est arrivé en sachant lire. C'est un élève vif et intelligent. Je perçois chez lui de l'inquiétude dans le regard.

Dès les premiers jours, il a des réactions violentes et impulsives. Il jette ses bricolages :

« *C'est moche, c'est raté !* »

Je récupère ce qu'il met à la poubelle en lui expliquant :

« *Non, ce n'est pas raté, on peut le réparer !* »

Il n'accepte pas de ne pas pouvoir acheter au marché tout ce qui lui plaît. Lors de ses crises, il jette tout à terre, abîme son matériel, renverse sa chaise et proteste en criant. La classe ne pouvant plus travailler, je le prends de façon parfois violente, et l'évince dans le couloir. Il revient quand il le décide à condition d'être calmé.

Cependant cette relation ne me satisfait pas, j'ai l'impression que « Julien me cherche » et bien sûr, il me trouve.

Je parle de lui lors d'un groupe de parole et l'on me conseille de lui expliquer seule à seul qu'il ne peut pas obtenir immédiatement tout ce qu'il désire, que c'est cela aussi grandir ; ce qui est important ce n'est pas l'objet que l'on acquiert mais c'est l'échange avec d'autres. J'essaie. J'ai l'impression qu'il a entendu mais les crises continuent.

**Une monographie** est un texte « mouliné » par une équipe. Ce travail permet petit à petit l'élaboration de pratique et est lui-même outil de formation.

Les monographies sont l'aboutissement d'un long travail collectif d'écoute et d'écriture au cours duquel un enseignant écrit et parle d'une situation, d'un enfant, d'une classe ; les participants du groupe, quant à eux, apportent leur expérience, leurs projections, leurs hypothèses. Ce travail entre adultes est soutenu par une théorisation et des écrits. Ainsi se forgent les concepts utilisés en Pédagogie Institutionnelle, ainsi évoluent-ils et s'en élabore-t-il de nouveaux.

Lors d'un Conseil, sur ma proposition, la décision est prise de lui donner un tuteur. Julien choisit Kévin parmi les volontaires. Les crises ne cessent pas pour autant, mais Kévin arrive très patiemment à le calmer, en lui parlant doucement et en le tenant par le bras. Ainsi il peut rester en classe.



### Début mars 2000

Les non lecteurs (ceintures roses et blanches<sup>1</sup>) déchiffrent le menu avec moi pendant que les lecteurs travaillent avec les fichiers PEMF. Soudain, au fond de la classe, Julien lance le classeur de fiches en criant :

« Elle m'a pris mon crayon de papier ! »

Julie lui répond : « Non, c'est ma mère qui me l'a acheté ! »

Et Julien de hurler plus fort et de pleurer : « C'est pas vrai ! »

Kévin n'arrive pas à le calmer. Plus personne ne peut travailler. Je traverse la classe en colère et le sors sans ménagement en lui serrant le bras. Tout le monde est figé face à cet incident et à ma réaction violente.

J'entends : « Mais elle l'a pris dans la boîte. »

En rentrant, j'élucide ce propos. Julie avait effectivement pris le crayon dans la boîte de matériel collectif, c'est bien le crayon de Julien que la femme de ménage avait trouvé et rangé là. J'en veux autant à Julie qu'à moi-même. Elle a menti quant à la provenance du crayon. J'ai le sentiment qu'elle nous a manipulés pour déclencher une crise. Je comprends alors pourquoi Kévin n'a pas réussi à calmer Julien. Pour la première fois il a de « bonnes » raisons pour s'énerver : victime d'une injustice, il n'a pas été protégé.

Aussitôt je fais rentrer Julien, lui présente mes excuses, lui fait restituer son crayon et annonce un Conseil extraordinaire. C'est le deuxième de l'année.

À ce Conseil, je reprends ce qui vient de se passer.

Je m'excuse à nouveau auprès de Julien pour avoir réagi de la sorte avant de connaître les faits. Je donne une amende immédiate de 20 soleils (monnaie intérieure de la classe) à Julie, pour avoir provoqué la crise et surtout pour l'avoir laissé durer, et je me donne une amende immédiate de 20 F<sup>2</sup> pour ne pas avoir laissé le temps à Julien de s'expliquer et lui avoir fait mal.

Après cet évènement, Julien ne détruit plus ses bricolages, inachevés ou non. Il devient capable d'accepter de ne pas avoir dans l'instant ce qu'il désire.

Par exemple, lors d'une récréation où un élève lui avait pris des cartes, il a su rester calme. Lorsque les correspondants sont venus nous rendre visite, il a appris un bricolage à son correspondant, assis, pendant une heure.

Jusqu'à la fin de l'année Julien ne fera plus de crise et l'année suivante, au CE1, il continuera à progresser.

C'est la première fois que Julien voit que je suis, moi aussi, soumise à La Loi qui s'impose donc à tous. Avant, je la disais et il la subissait. Bien mieux qu'une leçon de morale, il a reçu des excuses et j'ai payé. Cela m'a soulagée.

Julien a rencontré un adulte s'avouant faillible et payant pour cela sans être détruit. Mon imperfection avouée l'a peut-être aidé à accepter la sienne.

**Christelle Baron**  
**et Pratiques de la Coopérative**

<sup>1</sup> Ceintures roses et blanches : *Une journée dans une classe coopérative* de René Laffite, Éd. Matrice.

<sup>2</sup> L'amende de la maîtresse est payée en francs et versée dans la coopérative de la classe.

*En l'espace de six mois, deux évènements ont été repérés par la maîtresse, et l'attitude de Julien a changé.*

*Un tuteur est nommé lors du Conseil. Julien n'a plus à faire directement avec la maîtresse. Ses crises deviendraient-elles sans objet ? Provisoirement, puisque l'incident du crayon ramène tout le monde à la situation antérieure. Mais la situation évolue et se dénoue de façon toute différente des précédentes : la maîtresse expose par deux fois le déroulement des évènements et dans le moment solennel du Conseil se soumet à la Loi, s'excuse et paye une amende.*

*La Loi existe donc pour tous, protège, contraint même la maîtresse. Elle apaise et n'entame pas. Chacun peut en tenir compte et doit s'y soumettre.*

*Alors ? Un évènement anodin ? Une enseignante suffisamment sûre d'elle pour accepter cette remise en cause sachant qu'elle saura récupérer sa pleine autorité plus tard ? Certainement pas !*

*Depuis six mois, Julien est dans la classe ; ce qui s'y passe commence à prendre sens pour lui maintenant, et il est prêt à entendre.*

*Aucun miracle, aucune mise en scène, mais un moment du déroulement habituel d'une classe où opère la Loi par l'obligation qu'elle impose d'être mise en lumière, réactualisée, commentée pour maintenir maîtresse et élèves dans des liens faits de respect et de sollicitude, et le groupe dans sa marche vers une civilisation de plus en plus fine.*

**Maurice Marteau**  
**et Pratiques de la Coopérative**